Résolution sur Hong Kong, notamment les cas de Jimmy Lai et des 45 militants récemment condamnés en vertu de la loi sur la sécurité nationale

2024/2950(RSP) - 28/11/2024 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 473 voix pour, 23 contre et 98 abstentions, une résolution sur Hong Kong, notamment sur les cas de Jimmy Lai et des 45 activistes récemment condamnés en vertu de la loi sur la sécurité nationale.

Le texte adopté en plénière a été déposé par les groupes PPE, S&D, ECR, Renew et Verts/ALE.

Après l'introduction de la loi sur la sécurité nationale et de l'ordonnance sur la sauvegarde de la sécurité nationale, les libertés fondamentales et l'État de droit se sont détériorés à Hong Kong.

Jimmy Lai, militant pro-démocratique sino-britannique, est détenu depuis 2020 sur la base d'accusations forgées de toutes pièces. Il risque la prison à vie. En outre, 45 politiciens, militants et journalistes pro-démocratie ont été condamnés pour subversion, dans l'affaire «Hong Kong 47», pour avoir organisé des élections primaires non officielles. Ces procès sont les plus importants à ce jour en matière de sécurité nationale.

Le Parlement a condamné la condamnation d'activistes pro-démocratiques sur la base d'accusations liées à la sécurité nationale, en violation du droit international, et a appelé à l'abrogation de la loi sur la sécurité nationale et de l’ordonnance sur la sauvegarde de la sécurité nationale.

Le gouvernement de Hong Kong est invité à libérer immédiatement et sans condition tous les militants pro-démocratie, y compris Lai et Chung, et à abandonner toutes les charges retenues contre eux.

Constatant que le classement de Hong Kong dans l'Indice mondial de la liberté de la presse a considérablement baissé, les députés ont appelé Hong Kong à permettre aux journalistes de travailler librement. Ils ont également condamné l'exploitation de la position commerciale mondiale de Hong Kong pour échapper aux sanctions internationales imposées à la Russie, à l'Iran et à la Corée du Nord, notamment grâce à la fourniture de technologies de pointe, au commerce du pétrole et à la prestation de services financiers.

Avertissant la Chine que ses actions à Hong Kong auront des conséquences sur les relations entre l'UE et la Chine, le Conseil est invité à revoir ses conclusions de 2020 sur Hong Kong et à imposer des sanctions ciblées à John Lee et à d'autres fonctionnaires chinois et hongkongais responsables de violations des droits de l'homme, à révoquer le traitement douanier favorable accordé à Hong Kong et à réexaminer le statut de l'Office du commerce économique de Hong Kong à Bruxelles.

Enfin, la résolution appelle à la création d'un fonds de défense juridique de l'UE pour soutenir les défenseurs de la démocratie à Hong Kong, à l'intensification des visites de prisons et de l'observation des procès par le bureau de l'UE à Hong Kong, et à la mise en place d'un point de contact pour les droits de l'homme.